

REPUBLIQUE FRANCAISE

**METROPOLE DU GRAND PARIS**

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020**

**CM2020/09/25/23-61 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA METROPOLE AU SEIN DES  
ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE DU TERRITOIRE DE LA METROPOLE**

---

DATE DE LA CONVOCATION : 18 septembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 208

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Quentin GESELL

**LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-33 et L. 5219-1,

**VU** le code de santé publique et notamment son article R. 6143-3,

**VU** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

**VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

**VU** le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

**CONSIDERANT** la nécessité de désigner les représentants de la Métropole au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé se situant sur le territoire métropolitain,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DESIGNE** les représentants de la métropole du Grand Paris au sein des conseils de surveillance :

<b>Etablissement public de santé</b>	<b>Représentants</b>
Le centre hospitalier départemental Stell à Rueil-Malmaison	1. Patrick OLLIER 2. Guillaume BOUDY

Le centre hospitalier Rives de Seine	1. Marie-Pierre LIMOGÉ 2.
L'EPS Erasme à Antony	1. Jean-Yves SENANT 2. Patrick DONATH
L'hôpital Roger Prévot	1. Yves REVILLON 2. Pascal PELAIN
Le centre hospitalier Victor Dupouy à Argenteuil	1. Fabien BENEDIC 2. France-Lise VALIER
Le centre hospitalier d'Aulnay-sous-Bois	1. Stéphane BLANCHET 2. Séverine MAROUN
L'EPS Ville Evrard	1. Laurent RUSSIER 2.
Le centre hospitalier de Montreuil	1. Anne de RUGY 2. Djeneba KEITA
Le centre hospitalier de Saint-Denis	1. Hervé CHEVREAU 2.
Les hôpitaux de Saint-Maurice	1. 2.
Le centre hospitalier intercommunal de Créteil	1. Sylvain BERRIOS 2. Laurent CATHALA
Le centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges	1. Françoise LECOUFLE 2. Philippe GAUDIN
Le groupe hospitalier Paul Guiraud à Villejuif	1. 2.
Le groupe hospitalier intercommunal Le Raincy – Montfermeil	1. 2.
Le centre hospitalier des Quatre Villes à Saint-Cloud	1. Grégoire DE LA RONCIERE 2.
Le groupe hospitalier Universitaire Paris – Psychiatrie et Neurosciences	1. Aline BESSIS 2. Eric PLIEZ
Le centre hospitalier les Murets	1. 2.
Le centre de gérontologie les Abondances à Boulogne-Billancourt	1. Gauthier MOUGIN 2.
La fondation Roguet à Clichy-la-Garenne	1. 2.
AP-HP	1. Patrick OLLIER
La fondation Vallée à Gentilly	1. Patricia TORDJMAN 2.
Centre d'accueil et de soins de hospitaliers de Nanterre	1. Yves REVILLON

**DIT** que ces désignations seront notifiées à chaque établissement ainsi qu'à l'Agence régionale de santé (ARS) et aux conseillers métropolitains.

**A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Le Président de la  
métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.